Nations Unies S/PV.3698



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante et unième année

3698e séance

Vendredi 27 septembre 1996, à 11 heures

New York

Président :	M. Cabral	(Guinée-Bissau)
Membres :	Allemagne	M. Kinkel
	Botswana	M. Legwaila
	Chili	M. Insulza
	Chine	M. Wang Xuexian
	Égypte	M. Moussa
	États-Unis d’Amérique	Mme Albright
	Fédération de Russie	M. Primakov
	France	M. de Charette
	Honduras	M. Urbizo Panting
	Indonésie	M. Alatas
	Italie	M. Fulci
	Pologne	M. Rosati
	République de Corée	M. Park
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Rifkind

Ordre du jour

La situation dans les territoires arabes occupés

Lettre datée du 26 septembre 1996, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l’Arabie saoudite auprès de l’Organisation des Nations Unies (S/1996/790)

Lettre datée du 26 septembre 1996, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l’Égypte auprès de l’Organisation des Nations Unies (S/1996/792)

96-86297 (F)

9686297

La séance est ouverte à 11 h 20.

Souhaits de bienvenue aux ministres

Le Président : Je voudrais, pour commencer, saluer la présence à la table du Conseil du Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, S. E. M. Klaus Kinkel, du Ministre des affaires étrangères du Chili, S. E. M. José Miguel Insulza, du Ministre des affaires étrangères de l'Égypte, S. E. M. Amr Moussa, du Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, S. E. M. Evgeniy Primakov, du Ministre des affaires étrangères de la France, S. E. M. Hervé de Charette, du Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, S. E. M. Ali Alatas et du Secrétaire d'État aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth du Royaume-Uni, S. E. l'honorable Malcolm Rifkind. Au nom du Conseil, je leur souhaite chaleureusement la bienvenue.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation dans les territoires arabes occupés

Lettre datée du 26 septembre 1996, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1996/790)

Lettre datée du 26 septembre 1996, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1996/792)

Le Président : J'informe le Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Algérie, du Canada, de Djibouti, de l'Irlande, d'Israël, du Japon, du Koweït, du Liban, de la Malaisie, du Maroc, de la Norvège, du Pakistan, du Sénégal, de la Tunisie et de la Turquie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique habituelle, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Levy (Israël) prend place à la table du Conseil; M. Baali (Algérie), M. Fowler (Canada), M. Olhaye (Djibouti), M. Campbell (Irlande), M. Owada (Japon), M. Al-Sabah (Koweït), M. Moubarak (Liban), M. Agam (Malaisie), M. Filali (Maroc), M. Biørn Lian (Norvège), M. Kamal (Pakistan), M. Ka (Sénégal), M. Abdellah (Tunisie), et M. Tanç (Turquie) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le Président : J'informe le Conseil que j'ai reçu de l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 27 septembre 1996, qui sera publiée sous la cote S/1996/797 et qui se lit comme suit :

> «J'ai l'honneur de demander que, conformément à sa pratique antérieure, le Conseil de sécurité invite S. E. M. Farouk Kaddumi, chef de la délégation d'observation de la Palestine à la cinquante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et chef du Département politique de l'Organisation de libération de la Palestine, à participer au débat sur la situation dans les territoires arabes occupés, y compris Jérusalem, et les derniers actes illégaux perpétrés par Israël à Jérusalem.»

Je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter le chef de la délégation d'observation de la Palestine à la cinquante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et chef du Département politique de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Farouk Kaddumi, à participer au débat sur la question, conformément au règlement intérieur et à la pratique suivie antérieurement.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Kaddumi (Palestine) prend place à la table du Conseil.

Le Président : Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit comme suite aux demandes contenues dans les lettres datées du 26 septembre 1996, adressées au

Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de l'Arabie saoudite et de l'Égypte et publiées sous les cotes S/1996/790 et S/1996/792 respectivement.

Je voudrais appeler l'attention des membres du Conseil sur les autres documents suivants : S/1996/772, S/1996/779, S/1996/786 et S/1996/791, lettres datées des 23, 24, 25 et 26 septembre 1996 respectivement, adressées au Secrétaire général par l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies; S/1996/793, lettre datée du 26 septembre 1996 adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies; et S/1996/795, lettre datée du 26 septembre 1996 adressée au Secrétaire général par le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Le Président : Le premier orateur est le chef de la délégation de l'Observateur permanent de la Palestine auprès de la cinquante et unième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies et chef du Département politique de l'Organisation de libération de la Palestine. Je lui donne la parole.

M. Kaddumi (Palestine) (*interprétation de l'arabe*) : Depuis trois jours, la population palestinienne des territoires palestiniens occupés est soumise à des attaques brutales de la part de l'armée et des forces de police israéliennes, qui utilisent des véhicules blindés et des hélicoptères contre elle. Ces attaques israéliennes ont causé la mort de plus de 86 martyrs et fait plus de 1 000 blessés. Il semblerait d'après ces événements, que ces mesures brutales des autorités israéliennes étaient préméditées et avaient pour but de saper les progrès réalisés par le processus politique sur la voie palestinienne et de lancer un avertissement en ce qui concerne d'autres processus de paix arabes.

À la suite de la publication de ses programmes politiques, le Gouvernement israélien actuel a pris de nombreuses mesures provocatrices, y compris la reprise des activités d'implantation de colonies de peuplement et la construction de milliers de logements. Il a encore confisqué des terres palestiniennes afin de construire des voies d'accès pour protéger la sécurité des colonies de peuplement établies, qui sont maintenant au nombre de 124 en Cisjordanie.

De façon soudaine, à l'aide de bulldozers, les autorités israéliennes ont détruit le centre communautaire pour personnes retardées de Borj Lukluk à Jérusalem-Est. Elles ont fermé plusieurs institutions culturelles et éducatives, y compris l'Université de Jérusalem. Elles ont isolé la ville de Jérusalem des autres territoires palestiniens et limité la construction de logements dans les quartiers arabes.

Cela s'est produit malgré les engagements israéliens de ne pas toucher aux institutions palestiniennes, tel qu'indiqué dans la lettre adressée à M. Holst, le Ministre des affaires étrangères de la Norvège, par M. Peres dans laquelle il dit,

(*L'orateur poursuit en anglais*)

> «Cher Monsieur Holst, je voudrais confirmer que les institutions palestiniennes de Jérusalem-Est ainsi que les intérêts et le bien-être des Palestiniens de Jérusalem-Est sont d'une grande importance et seront préservés. Dès lors, toutes les institutions palestiniennes de Jérusalem-Est, y compris les institutions sociales, économiques, éducatives et culturelles, ainsi que les Lieux saints musulmans et chrétiens s'acquittent d'une tâche essentielle pour la population palestinienne. Inutile de dire que nous n'entraverons nullement leurs activités. Bien au contraire, la réalisation de cette importante mission doit être encouragée. Cela fait partie des accords.»
>
> La lettre est signée par M. Peres.

(*L'orateur reprend en arabe*)

Israël a également retiré leur carte d'identité aux citoyens palestiniens de Jérusalem et empêché les citoyens de Gaza d'assister aux cours dans les universités des villes de Jérusalem et d'Hébron. Le Conseil de sécurité a reçu plusieurs lettres qui soulignent ces faits et pratiques.

Le Gouvernement israélien actuel a annoncé son programme politique visant à renforcer les activités d'implantation de colonies de peuplement et à développer et étendre les colonies afin qu'elles puissent accueillir un plus grand nombre d'immigrants. Il a également approuvé l'utilisation de la force et du pouvoir répressif par l'armée et par l'appareil de sécurité pour assurer ce qu'il appelle la sécurité d'Israël. Le programme politique du Gouvernement israélien insiste sur la préservation d'une ville de Jérusalem unie comme capitale éternelle d'Israël sous totale souveraineté israélienne. Cela est contraire aux règles du droit international et aux résolutions adoptées en toute légalité internationale, qui rejettent l'annexion de Jérusalem et toute modification de son statut.

En outre, le programme politique du Gouvernement israélien est fondé sur un certain nombre de positions négatives, à savoir : non au retour aux frontières du 4 juin 1967; non au retrait du Golan syrien; non à la discussion sur Jérusalem dont les conclusions sont arrêtées d'avance et ne peuvent être discutées; et non à la création d'un État palestinien indépendant. Ce programme politique indique que le Gouvernement israélien définirait des zones de sécurité et de peuplement, ainsi que les zones autonomes, dans lesquelles il compte construire de plus en plus de colonies de peuplement pour la protection et la sécurité d'Israël. Israël a plus d'une fois brandi ce genre de menaces. Comme ce programme politique a été suivi d'actes de provocation, d'énormes nuages ont commencé à s'amonceler au-dessus de la région. L'annonce par Israël de l'ouverture du tunnel à Jérusalem a été l'étincelle qui a provoqué la conflagration.

De plus, l'embargo économique qui a été imposé au peuple palestinien dans les territoires palestiniens occupés est toujours en vigueur, intensifiant ainsi la pression psychologique sur les populations et aggravant les conditions de vie. Le chômage a atteint le taux de 56 %. Israël a imposé des restrictions au mouvement des importations et des exportations, affaiblissant l'économie du peuple palestinien qu'il avait commencé par détruire.

C'est ainsi que le peuple palestinien continue de subir de très lourdes pertes et que 4 500 prisonniers palestiniens languissent dans les geôles israéliennes. Jusqu'ici, Israël a refusé de permettre aux Palestiniens déplacés, qui ont été forcés de quitter leur maison du fait de l'agression israélienne en 1967, de rentrer chez eux. Dans les résolutions du Conseil de sécurité et les accords conclus avec Israël, il était prévu qu'un comité quadripartite, composé de l'Organisation de libération de la Palestine, de l'Égypte, d'Israël et de la Jordanie, traite des modalités du retour des personnes déplacées dans leur patrie. Mais ce comité n'a pu avancer dans son travail à cause des tergiversations des autorités israéliennes.

Le slogan du Gouvernement israélien, c'est «La paix dans l'intérêt de la paix». Cela revient à vider les négociations de leur contenu politique, à nier la légalité internationale, et à ignorer les dispositions politiques de l'initiative du Président George Bush. C'est ignorer délibérément la formule de l'échange de la terre contre la paix. M. Netanyahu a réclamé des négociations sans conditions préalables, comme s'il pensait que les négociations politiques pouvaient reposer sur des sables mouvants, sans le moindre principe, sans la moindre directive pour les régir. En soi, cela suffit pour créer un cercle vicieux d'événements et ce n'est rien d'autre qu'une tentative de gagner du temps.

À la suite du siège économique des territoires palestiniens par Israël, d'aucuns ont pensé qu'il s'agissait d'une question purement économique n'ayant aucun fondement politique. En réalité, les raisons profondes sont politiques et non économiques, même si, en raison des énormes souffrances causées au peuple palestinien du fait de l'augmentation du chômage et de la diminution du revenu par habitant, leurs conséquences sont bel et bien économiques. L'occupation israélienne est la cause première de ces maux puisque cette occupation est l'aboutissement du terrorisme; c'est la source des tensions engendrées par les mesures brutales, répressives et provocatrices appliquées par Israël et par son bouclage répété des territoires palestiniens, sans parler des autres violations.

M. Netanyahu semble penser qu'un usage arrogant du pouvoir est un bon moyen pour maîtriser les Palestiniens et pour sauvegarder la sécurité d'Israël. Le monde entier peut témoigner du fait que les forces de police palestiniennes ont maintenu l'ordre dans les zones qu'elles contrôlent en dépit de toutes les difficultés qu'elles rencontrent. Aujourd'hui, les chars israéliens prennent d'assaut les villes dont Israël s'était retiré et attaquent les forces de police palestiniennes qui maintiennent l'ordre dans ces villes. Israël utilise aussi des hélicoptères et des armes lourdes. Au lieu d'envahir des villes, Israël aurait dû retirer ses forces d'Hébron, mettre en oeuvre le plan de redéploiement et achever son retrait des autres territoires palestiniens.

Hier, à l'Assemblée générale, nous avons entendu plusieurs chefs de délégation insister à maintes reprises sur la nécessité de préserver la paix au Moyen-Orient. L'idée maîtresse de ces déclarations c'est que le processus de paix doit être maintenu sur rails. On a insisté en outre sur les droits des peuples de la région à l'autodétermination, à l'indépendance et à la sécurité. Nous partageons l'opinion selon laquelle la paix ne sera pas possible à moins que le peuple palestinien n'exerce son droit à l'autodétermination et à constituer un État indépendant. Toutefois, si les mesures israéliennes persistent, le processus de paix sera gravement en péril et il y aura inévitablement des morts.

Un témoin israélien a dit que les pratiques actuelles d'Israël ne peuvent pas conduire à la paix. Au contraire, elles ne peuvent que créer un vide au Moyen-Orient. C'est ce que nous avons entendu M. Peres, lui-même, dire à la télévision américaine. Mais nous avons aussi entendu les paroles prononcées par M. Netanyahu devant la Knesset — le Parlement israélien —, paroles qui nous ont remis en

mémoire celles d'un dirigeant européen des années 40, qui appelait à la suprématie raciale et parlait de sécurité et de colonies de peuplement :

(*L'orateur cite en anglais*)

> «Même si dans certains cercles on n'en parle plus qu'entre guillemets, nous avons une jeunesse merveilleuse qui est prête à se mobiliser pour les tâches nationales. Nous encouragerons cette attitude. Nous encouragerons l'implantation de colonies de peuplement sur la terre d'Israël, dans le Néguev, en Galilée, en Judée et en Samarie et dans le Golan. De nos jours, ce sont les colons qui sont les véritables pionniers, et ils méritent notre appui et notre reconnaissance.»

(*L'orateur reprend en arabe*)

Cela ne rappelle-t-il pas un discours analogue prononcé il y a environ 50 ans? Telle est la véritable nature du programme politique adopté en Israël par le gouvernement Netanyahu. Ce sont ces mesures qui ont conduit à la présente explosion à l'intérieur des territoires palestiniens occupés.

Je viens de passer brièvement en revue les événements qui se sont produits dans les territoires palestiniens occupés depuis l'élection de M. Netanyahu, élection à la suite de laquelle davantage de sièges sont désormais occupés à la Knesset par des forces toujours plus radicales et plus extrémistes depuis l'assassinat de M. Itzhak Rabin — assassinat qui a révélé l'ampleur du fondamentalisme et du terrorisme à l'intérieur de la société israélienne elle-même.

Lorsque, le 6 mars 1991, après la guerre du Golfe, le Président Bush des États-Unis a présenté son initiative, le Conseil national palestinien a accepté de s'associer au processus de paix. Nous avons participé à la Conférence de paix de Madrid dans l'espoir que ce serait une occasion historique, occasion qui risquait de ne pas se représenter. Par son approbation, le Conseil national palestinien a montré qu'il désirait sincèrement en réaliser les objectifs. Cela a démontré par ailleurs que le peuple palestinien aspirait véritablement à la paix, comme l'ont montré à l'évidence les manifestations qui ont suivi sur toute la Rive occidentale, où l'on a vu la foule accrocher des roses aux baïonnettes et au canon des fusils des forces israéliennes pour exprimer son espoir de paix et de coexistence.

Après 22 mois de pourparlers politiques avec la délégation de M. Shamir, à Washington, on n'avait pas fait le moindre progrès. Puis ce fut l'Accord d'Oslo, qui a permis de sortir de l'impasse et d'espérer que le processus de paix aboutirait à des progrès tangibles sur le terrain.

Par centaines de milliers, les Palestiniens ont reçu le Président Arafat à Gaza lorsque celui-ci s'est rendu dans les territoires occupés dans l'espoir que ce jour marquerait le début de la fin de la diaspora palestinienne et un tournant décisif pour le retour du peuple palestinien dans sa terre dont il a été spolié. Des mois ont passé pendant lesquels nous avons, en de nombreuses occasions, été témoins d'enlisement et d'atermoiements et de tentatives de revenir sur la mise en oeuvre des obligations découlant des accords conclus. Mais il existait dans l'âme du peuple palestinien l'espoir fervent que des changements interviendraient dans un proche avenir.

Hélas, nous voyons aujourd'hui se fermer toutes les portes du chemin de la paix; la preuve en est l'intransigeance et les actes de provocation du Gouvernement israélien. Nous sommes venus ici pour présenter toute l'affaire devant le Conseil, qui est l'organe suprême responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous réitérons notre espoir et notre désir de voir s'établir une paix juste, durable et globale qui garantirait les droits légitimes des Palestiniens, y compris le droit à l'autodétermination, à la création de leur État indépendant et au retour des réfugiés palestiniens dans la patrie dont ils ont été chassés.

Nous souhaitons également réitérer et souligner notre attachement aux fondements du processus de paix, qui demandent le retrait d'Israël de tous les territoires arabes et palestiniens occupés, y compris Jérusalem, conformément aux résolutions adoptées par le Conseil, et conformément au principe qui exclut l'acquisition par la force du territoire d'autrui.

La phase finale du volet palestinien était un test clair de la crédibilité et des intentions des deux parties d'appliquer les accords conclus. Ensuite, des négociations devraient commencer sur le statut final, y compris les questions centrales de la question de Palestine. Ces éléments centraux comprennent la question de Jérusalem, le démantèlement des colonies de peuplement, le retour des réfugiés et les électeurs. Toutes ces questions sont régies par des traités internationaux, ainsi que par les résolutions adoptées par le Conseil.

Qu'il me soit permis de dire que les douloureux événements qui se sont déroulés dans les territoires palestiniens occupés sont très inquiétants. Ils résultent de l'accumulation de tensions très vives, et Israël seul en porte la

pleine responsabilité. Le Conseil doit condamner ces événements et exiger qu'Israël mette fin à ses provocations et ferme le tunnel afin de désamorcer l'escalade des tensions. Nous recommandons que le Conseil dépêche une mission d'enquête qui appellerait à la paix dans les territoires occupés et examinerait la situation sur place dans tous ses détails. À la suite de cette mission d'enquête, le Conseil devrait prendre des mesures pour garantir la paix et la sécurité dans la région.

Pour terminer, les résolutions à adopter par le Conseil devront souligner les principes et les règles qui sous-tendent le processus de paix et sur la base desquels la Conférence de paix de Madrid a été convoquée.

Le Président : L'orateur suivant inscrit est le Ministre des affaires étrangères d'Israël, S. E. M. David Levy, à qui je donne la parole.

M. Levy (*parle en hébreu; interprétation à partir de l'interprétation anglaise fournie par la délégation*) : Aujourd'hui, jour où le peuple juif, en Israël et dans le monde, est assis dans le Tabernacle et prie le Tout-Puissant, lui demandant de «placer le tabernacle de paix au-dessus de nous», est également le jour où des familles affligées pleurent des être chers, fauchés dans leur jeunesse au cours des derniers événements, et prient en souvenir d'eux. Beaucoup d'autres, inquiets et peinés, sont au chevet des nombreux blessés hospitalisés, priant silencieusement pour le rétablissement de ces êtres chers.

En ce jour, je suis ici devant cette tentative orchestrée de jeter le blâme sur Israël et de le dépeindre comme le seul responsable de l'amère moisson de sang dans laquelle tant de personnes, aussi bien Palestiniens qu'Israéliens, ont perdu la vie. Je viens réfuter dans leur totalité les distorsions de faits qui sont répandues ici concernant les événements dramatiques des derniers jours, événements qui ont considérablement assombri l'ensemble du processus de paix.

Quelles que soient les revendications à l'encontre d'Israël, elles ne justifient en aucune façon l'incitation à la violence et l'emploi d'armes réelles, notamment par ceux qui ont été investis par les accords de paix de la tâche d'assurer l'ordre public et d'empêcher les incitations à la violence. L'essence de la paix à laquelle nous aspirons tous est la transformation des modes de comportement, le remplacement des menaces par le dialogue, de la violence par la conciliation et des pourparlers directs entre les parties. L'atmosphère d'escalade, de menaces et d'appels à la lutte armée ne nous fera pas dévier des principes fondamentaux qui guident notre politique : rechercher la paix tout en assurant la sécurité nationale et personnelle de nos citoyens.

Le désir de paix d'Israël est inscrit dans les principes politiques déclarés du Gouvernement. L'attachement du présent Gouvernement aux accords signés par son prédécesseur exprime les valeurs démocratiques suprêmes qui éclairent notre chemin, et mérite d'être dûment reconnu par toutes les parties concernées.

Dès l'entrée en fonction de ce nouveau Gouvernement, Israël a fait l'objet d'appels pour que le processus de normalisation soit stoppé et de menaces d'un retour de l'Intifada s'il ne s'engageait pas auparavant à faire aboutir les négociations entre nous et les Palestiniens. Israël a été menacé d'une reprise de la lutte armée si les exigences de l'autre partie n'étaient pas satisfaites dans leur totalité.

Sur d'autres fronts, des mesures ont été prises et des troupes redéployées aux fins d'envoyer un message à Israël pour l'avertir que s'il n'adoptait pas un chemin spécifique et ne s'engageait pas à l'avance vis-à-vis de la demande unique exigée par l'autre partie, la situation dans la région se dégraderait et Israël en serait entièrement tenu pour responsable. Une guerre de propagande permanente est menée contre Israël et son gouvernement, pleine de venin et de haine, sans qu'il y ait interférence et souvent même avec l'encouragement d'hommes d'État. Des insultes personnelles choquantes et sans précédent sont lancées chaque jour contre les dirigeants israéliens. Il n'existe aucun pays au monde qui puisse accepter cela, fût-ce au nom de la paix elle-même.

Écartons tout doute. La raison officielle de la convocation de la présente réunion du Conseil de sécurité serait l'ouverture du tunnel sous le mur ouest, mais ce n'est là qu'un prétexte. Il s'agit bel et bien d'une autre tentative d'imposer sa volonté à Israël et de faire pression sur lui pour réaliser des objectifs politiques de même que pour déterminer à l'avance le résultat des négociations. Cependant, vu l'objectif déclaré de cette réunion, il importe, à la lumière des perspectives déformées qui arrivent de toutes les directions, que nous rétablissions les faits relatifs au tunnel sous le mur ouest.

C'est un tunnel qui date de 2 500 ans. Dans l'Antiquité, il était utilisé comme un aqueduc, apportant l'essence même de la vie à Jérusalem et à ses habitants. Aujourd'hui, l'approvisionnement en eau s'effectue de façon différente, mais le tunnel reste un symbole du caractère unique et éternel de Jérusalem. Aujourd'hui, le tunnel fait partie des sites touristiques de la ville. Il n'a aucune signification

religieuse ou politique. L'attribution d'un caractère religieux à cette question est une manoeuvre dépourvue de tout fondement dont le but est d'exacerber les émotions. Notre seule intention en ouvrant la sortie du tunnel était d'améliorer le confort et la sécurité des nombreux visiteurs locaux — juifs, chrétiens et musulmans — et de tous les touristes et pèlerins qui viennent admirer les trésors de la Ville sainte.

L'autorité religieuse musulmane suprême à Jérusalem, le Waqf, a été informée à l'avance de notre intention d'ouvrir le tunnel aux touristes et aux visiteurs. Je souhaite rappeler au Conseil que toutes les mesures prises par les autorités israéliennes à Jérusalem tiennent compte des besoins de l'ensemble de la population, y compris la population musulmane, afin de préserver le principe de la liberté de culte et le libre accès aux Lieux saints de toutes les religions.

Sous l'administration israélienne, c'est la première fois dans toute l'histoire de Jérusalem que la liberté de culte et le libre accès aux Lieux saints sont aussi soigneusement protégés au profit de toutes les religions. Tout a été fait pour veiller à ce que l'ouverture du tunnel n'endommage aucun site archéologique ou religieux ni ne mette en danger la sécurité ou l'intégrité des structures de la ville historique, qu'ils soient islamiques ou autres.

Je tiens à souligner que le tunnel situé sous le mur ouest ne passe pas sous le Mont du Temple, et n'affecte aucunement la mosquée Al-Aqsa, comme on l'a prétendu ni ses fondations. Nous sommes ici en présence d'une tentative d'exploiter un événement isolé afin de mener une offensive générale et bien orchestrée contre Israël.

À ce stade, au moment où nous discutons de la situation délicate et dangereuse qui prévaut actuellement, j'exhorte ici les participants à demander instamment aux divers protagonistes régionaux de faire preuve de prudence, de réserve et d'un sens des responsabilités, tant dans leurs paroles que dans leurs actes.

Israël ne se laissera pas passer en jugement. Ces derniers mois, nous avons prévenu plus d'une fois que les paroles violentes peuvent se transformer en actes, et que les menaces de violence finissent par se réaliser. À notre grand regret, nos craintes se sont matérialisées.

Le Président de l'Autorité palestinienne doit se prévaloir de l'autorité dont il est investi pour exercer son influence modératrice et donner des instructions claires et sans équivoque aux forces qui relèvent de son autorité ainsi qu'aux résidents des régions autonomes pour qu'ils s'abstiennent de toute violence afin d'éviter toute nouvelle dégradation de la situation. C'est là sa responsabilité. En ces temps difficiles, je me dois d'être absolument clair pour bien faire comprendre qu'Israël n'a jamais cessé d'être attaché à la recherche de la paix dans le respect des accords.

La paix a pour but d'empêcher l'effusion de sang, tant celui de nos fils que celui de nos voisins. La violence et les actes terroristes dont nous avons été victimes il y a quelques mois à peine mettent en péril le processus de paix et compromettent toutes les possibilités d'avènement d'une nouvelle réalité.

Nous croyons que le respect des accords fait partie intégrante de la paix et des initiatives nécessaires pour y parvenir. Depuis les quelques semaines que nous assumons le lourd fardeau que constituent la charge du Gouvernement et la mission de mener les grandes affaires de l'État, nous avons maintenu le contact avec le Président de l'Autorité palestinienne, M. Yasser Arafat, et ses collègues. Le Premier Ministre, le Ministre de la défense et moi-même nous sommes entretenus avec lui, et nous avons convenu avec la partie palestinienne d'un plan clair pour la reprise des négociations en vue de discuter et de résoudre les questions litigieuses. Nous avons pris les mesures nécessaires pour relâcher le bouclage, ce qui impliquait pour nous des risques en matière de sécurité si l'on tient compte des horribles attaques terroristes survenues à Tel-Aviv, à Jérusalem et ailleurs, toujours présentes à notre esprit. Nous avons également pris la décision d'apporter notre aide et d'alléger ainsi les difficultés économiques dans les zones autonomes.

La table des négociations est le lieu approprié pour régler les différends et, à cette fin, il est essentiel que l'ordre, la stabilité et la sécurité soient rétablis.

Les événements récents sont sérieux et graves. Néanmoins, nous ne devons pas perdre espoir. Nous devons tout faire pour empêcher une nouvelle dégradation de la situation, pour rétablir le calme et pour relancer les négociations et le dialogue. Nous devons nous rappeler que l'escalade, la violence et les manifestations de haine continuelles

risquent de faire obstacle aux possibilités de progrès en direction de la paix.

Une fois de plus, je demande instamment au Président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, d'agir conformément aux responsabilités dont il est investi.

J'espère que ce débat du Conseil de sécurité ne deviendra pas un nouveau chapitre de la tentative d'isoler le Gouvernement israélien et de lui imposer d'adopter des positions inacceptables. Le Conseil ne doit pas contribuer au climat d'escalade. Cela ne servirait à rien.

Je suis venu de Jérusalem et je vais y retourner. Jérusalem est une mosaïque multicolore vers laquelle, de tous les coins du monde, se tournent d'innombrables regards et prières. Jérusalem n'a jamais cessé d'être le coeur et l'âme du peuple juif, la capitale éternelle et historique d'Israël. Les annales du peuple juif sont gravées dans son essence même, ses pierres, ses sentiers et ses collines. Jérusalem, comme son nom hébreux en témoigne, est la ville de la paix. Nous tous, Juifs et Arabes, devons maintenant prier et tenir compte des leçons des derniers jours de même qu'entreprendre un nouveau dialogue.

Nous sommes attristés par l'effusion de sang. Les années de lutte, de violence, de sang versé et de douleur ne nous ont menés nulle part. Nous devons édifier un nouvel avenir. Il faut saisir cette occasion.

Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre et de la façon compétente dont vous dirigez les travaux du Conseil.

Le Président : Je remercie le Ministre des affaires étrangères d'Israël des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le Ministre des affaires étrangères de l'Égypte, S. E. M. Amr Moussa. Je lui donne la parole.

M. Moussa (Égypte) (*interprétation de l'arabe*) : D'emblée, Monsieur le Président, je vous félicite personnellement d'assumer la présidence du Conseil de sécurité en ce moment critique.

Le Conseil se réunit aujourd'hui pour examiner la situation au Moyen-Orient à la suite des événements sanglants survenus à Jérusalem et dans les autres régions palestiniennes occupées. Cela constitue un message important. Les négociations arabo-israéliennes, qui ont été amorcées à Madrid il y a cinq ans, connaissent des difficultés, et la progression vers la paix est ralentie. Le Conseil de sécurité, qui est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, se doit donc d'intervenir.

Les événements dans la partie est de Jérusalem et dans d'autres zones palestiniennes n'ont pas surpris ceux qui ont suivi l'évolution du processus de paix, pas plus d'ailleurs que la direction qu'a prise la politique israélienne. C'est comme un tunnel très sombre dans lequel la politique israélienne tente d'attirer le reste du Moyen-Orient. Elle essaie d'ébranler les piliers du processus de paix et ses aspects fondamentaux dont il a été convenu, et de revenir sur les engagements pris dans ce cadre.

Oui, Monsieur le Président, ce qui s'est passé n'a pas été une surprise pour les Égyptiens, pas plus que cela n'a été une surprise pour vous. En Égypte, nous avions lancé des mises en garde au plus haut niveau; nous avions averti Israël des conséquences que risquait d'avoir cette politique. Le Président Hosni Moubarak a dit à plusieurs reprises que cette politique ne pouvait déboucher que sur une situation funeste et dangereuse — et c'est exactement ce qui s'est passé. La politique de pression, de blocus, de bouclage des territoires, les démolitions, les emprisonnements et les engagements non honorés ne peuvent susciter que la frustration et un débordement et causer l'effusion de sang et faire des victimes. Nul ne saurait être blâmé, sauf la politique israélienne — qui est responsable d'entraver le processus de paix envers lequel elle a cessé d'honorer ses engagements.

Nous condamnons vigoureusement les changements apportés par Israël à Jérusalem et ses incitations à l'action ainsi que les défis qu'il a lancés. Nous condamnons également sa politique en matière de colonies de peuplement, qui ne serait jamais acceptée par la communauté internationale parce qu'elle est illégale. Et malgré tout cela, le problème va bien au-delà des événements d'hier. Il prend une tout autre dimension qui est vraiment très dangereuse, j'entends la position adoptée par Israël vis-à-vis du processus de paix pour ce qui est du volet palestinien comme des autres volets évoqués à Madrid, le volet syrien et les volets arabes internationaux. Ce que nous voyons c'est qu'Israël s'éloigne des questions fondamentales qui ont été convenues.

Ainsi, premièrement, la politique israélienne évite toute mention du principe de «la terre contre la paix» ou son application; et cela détruit les fondements mêmes de ce processus.

Deuxièmement, le Gouvernement israélien est revenu à la politique d'implantation de colonies de peuplement en

dépit d'une référence directe dans l'Accord d'Oslo à la nécessité d'éviter toutes mesures qui pourraient avoir une incidence négative sur l'issue des négociations et le statut final des territoires.

Troisièmement, le Gouvernement israélien cherche une fois de plus à modifier la composition géographique et démographique de Jérusalem, qui fait l'objet de négociations en vertu des documents annexés à l'Accord d'Oslo. Le statut final de Jérusalem n'a pas encore été défini ni déterminé. Il doit être déterminé par le biais de négociations et non pas unilatéralement, que ce soit par Israël ou par la Palestine.

Quatrièmement, le Gouvernement israélien refuse d'appliquer l'accord de redéploiement à Hébron en dépit de la disposition officielle à cet effet qui figure dans l'accord et de l'engagement qu'il a pris envers cette application.

Cinquièmement, Israël ne redéploierait pas ses forces dans d'autres zones convenues — les zones B et C —, conformément à l'accord provisoire sur le redéploiement dans ces zones à partir du 7 septembre 1996.

Sixièmement, le Gouvernement israélien ne reprendrait pas les négociations sur le statut final, conformément aux dispositions de l'accord.

Septièmement, le Gouvernement israélien est revenu à sa politique d'actes d'agression contre des civils, comme au cours des deux derniers jours, lorsque l'armée israélienne a tiré sur des civils, tuant plus de 60 personnes et en blessant des centaines.

Huitièmement, les forces israéliennes sont entrées dans les villes et les cités palestiniennes, ce qui détruit l'idée même d'autonomie. Nous parlons de deux sociétés distinctes et séparées, de deux entités voisines. Nous n'oeuvrons pas à la création d'une entité qui dominerait l'autre. Ce n'est pas une paix arabo-israélienne; c'est une paix israélienne. Et cela ne pourra jamais être réalisé quelles que soient les circonstances.

Neuvièmement, tout cela vient s'ajouter au blocus économique israélien. Cette politique israélienne a été appliquée contre l'entité palestinienne et contre l'Autorité palestinienne, non seulement par le bouclage des territoires et l'application du blocus, mais aussi par l'élimination de toute possibilité de progrès ou d'indépendance économique pour les Palestiniens.

Dixièmement, ajoutez à cela les politiques d'emprisonnement, et vous avez alors un très sombre tableau du volet israélo-palestinien — résultat de la politique agressive et très imprudente adoptée par le Gouvernement israélien.

Cela élimine toutes perspectives pour le volet palestino-israélien, mais touche également les autres volets. Nous allons entendre les Ministres des Affaires étrangères du Liban et de la Syrie parler de l'arrêt des progrès sur ces deux volets.

À ce sujet, le Conseil se rappellera peut-être ce que le sommet du Caire a décidé en juin dernier — que l'option de la paix est une option stratégique arabe qui exigera un engagement sérieux de la part de l'autre partie, c'est-à-dire Israël. Les membres se rappelleront peut-être également le message envoyé par le sommet, à savoir que le manque de résolution de la part d'Israël ou de tout changement dans sa position vis-à-vis des engagements qu'il a pris envers le processus de paix conduirait à un revers pour l'ensemble du processus avec toutes les conséquences et les dangers que cela impliquerait : la région serait de nouveau plongée dans le cycle de la violence, qui forcerait tous les pays arabes à revoir leur position vis-à-vis du processus de paix avec Israël. C'est au Gouvernement israélien qu'incombe la responsabilité de tout cela.

C'est là le cadre dans lequel les pays arabes se sont tous engagés. L'option de la paix est une option stratégique, mais nous ne pouvons pas accepter qu'Israël inverse sa position. Nous ne pouvons pas accepter une menace à la paix ou une menace aux droits nationaux légitimes des Palestiniens ou au retour de la terre, qu'elle soit syrienne ou libanaise.

Nous avons consacré tant de temps à cette question et fait tant d'efforts pour créer un cadre de paix, en Égypte notamment. Dès le tout début du processus de paix, nous avons cherché à fermer le dossier du conflit arabo-israélien et à ouvrir un nouveau chapitre de coopération, d'entente et de coexistence. Nous croyons toujours à tout cela et conservons cet objectif. Mais cela ne peut être appliqué par une seule partie.

Je demande donc instamment au Gouvernement israélien de reconsidérer sa politique car ses effets sont très dangereux. L'alternative à la paix est une solution que la communauté internationale ne peut accepter car elle compromettrait la stabilité et la paix dans l'ensemble de la région. Et nul ne peut l'accepter. Nous voulons une paix arabo-israélienne qui soit équilibrée : droit contre droit, sécurité contre sécurité et obligation contre obligation. La

paix ne peut être fondée que sur ces critères. M. Netanyahu parle de réciprocité. C'est cela la réciprocité — sécurité contre sécurité, obligation contre obligation et droit contre droit. Nous avons tous la responsabilité — toutes les parties, les deux auteurs, les membres permanents, le Conseil de sécurité et la communauté internationale en général.

Nous devons faire avec sérieux ce que nous entreprenons. L'Égypte est disposée, comme elle l'a toujours été, à aider à remettre le processus de paix sur les rails. Mais nous n'acceptons pas que des événements soient exploités pour tromper l'opinion publique. Israël doit renoncer à la politique néfaste qu'il mène et mettre en oeuvre les engagements pris — dont le principal est le retrait d'Hébron — arrêter de s'ingérer dans les affaires intérieures des Palestiniens et cesser d'imposer un blocus aux Palestiniens et de les massacrer.

Le Conseil de sécurité doit assumer ses obligations et ses responsabilités dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il doit envoyer un message ferme, clair et catégorique au Gouvernement israélien pour qu'il comprenne que les politiques de violence contre les civils, de provocation des sentiments religieux, d'abandon des obligations contractuelles et de tergiversations politiques ne peuvent pas déboucher sur une issue constructive. Le nouveau Moyen-Orient doit se fonder sur le respect mutuel, la cessation de la violence, et la réalisation de sacrifices pour parvenir à la paix.

Nous tendons la main à la paix, une paix juste qui nous mènera à une coexistence juste et équilibrée entre Arabes et Israéliens.

Le Président : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de l'Égypte des paroles aimables qu'il m'a adressées.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

Je donne maintenant la parole au Secrétaire d'État aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth du Royaume-Uni, S. E. le très honorable Malcolm Rifkind.

M. Rifkind (Royaume-Uni) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de votre accueil. C'est un honneur d'être présent à ce débat important. Les combats de ces deux derniers jours entre Palestiniens et Israéliens nous ont tous bouleversés. Le nombre de victimes des deux côtés est très élevé. Nous n'avions plus été témoins de violence d'une telle ampleur depuis la conclusion des accords d'Oslo, porteurs de tant d'espoirs pour la paix.

Malheureusement, la violence était prévisible. Malgré des progrès dans certains domaines importants, les feux de la frustration couvaient en raison de l'absence de progrès concernant la ville d'Hébron, de la poursuite du bouclage, que les Palestiniens considèrent comme un châtiment collectif et qui pèse très lourdement sur leur économie, et des décisions de développer les colonies de peuplement. Enfin, la décision de creuser un tunnel dans la ville de Jérusalem, au lendemain de la destruction d'un centre communautaire palestinien, a mis le feu aux poudres.

Mais les incidents de ces derniers jours ne sont que les symptômes d'une détérioration plus générale du processus de paix, qui a maintenant atteint des proportions graves et alarmantes. Nous devons avant tout éteindre l'incendie. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons contribuer à aider les parties à s'engager sérieusement sur la voie de véritables négociations de paix, qui sont le seul moyen d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent à l'avenir.

Il faut prendre des mesures d'urgence pour traiter à la fois le problème immédiat et la détérioration sous-jacente du processus de paix. Et ce qu'il faut avant tout à mon avis est un moratoire sur l'ouverture du tunnel au tourisme; deuxièmement, une réunion entre les deux dirigeants, le Premier Ministre Netanyahu et le Président Arafat, au cours de laquelle un accord pourrait être conclu sur les mesures à prendre d'urgence pour faire cesser les combats; troisièmement, un engagement à prendre le plus rapidement possible pour faciliter le règlement des questions en suspens conformément à l'accord intérimaire, à commencer par Hébron; ce qui serait une façon de prouver par des actes et non par de simples paroles l'attachement au processus de paix; et quatrièmement, comme l'a proposé le Roi Hussein, un accord pour qu'une commission internationale élabore les moyens de s'attaquer aux questions délicates qui se posent à Jérusalem dans le domaine archéologique. Le Royaume-Uni serait heureux d'y participer.

Nul ne peut prétendre que ce sont là des mesures faciles. Les combats ont rendu les négociations plus difficiles mais aussi plus nécessaires. Le Royaume-Uni demande instamment aux dirigeants les plus directement concernés de manifester la foi nécessaire pour qu'après un tel revers on recommence à progresser. Mais cela exige une sagesse politique d'un haut calibre. Il s'agit d'un immense défi, mais non insurmontable. Qui peut oublier que, en Afrique du Sud, dans des circonstances encore plus difficiles,

Nelson Mandela et F. W. De Klerk ont réussi à relever un défi encore plus grand? Ainsi donc, le Premier Ministre Netanyahu et le Président Arafat peuvent, et doivent pouvoir, compter sur l'appui du Conseil de sécurité et de la communauté internationale s'ils mettent fin à la violence de ces derniers jours et de ces dernières heures et s'engagent à oeuvrer pour une paix durable avec une détermination renouvelée et de toute urgence. La voie à suivre est claire. Il faut du courage pour la prendre. Mais il n'y a pas d'autre choix.

Le Président : L'orateur suivant est le Ministre des affaires étrangères de la République française, S. E. M. Hervé de Charette, à qui je donne la parole.

M. Hervé de Charette (France) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre présidence et pour la qualité de votre magistère.

Les tragiques événements qui se déroulent actuellement dans les territoires palestiniens sont les plus graves que nous ayons connus depuis de nombreuses années. Cela nous ramène à un temps que nous croyions révolu. Cette situation est un défi à la communauté internationale. Elle constitue un risque majeur pour le processus de paix. Celui-ci, gelé en fait depuis plusieurs mois, est en danger de mort si la communauté internationale ne réagit pas rapidement et fermement.

À la vérité, ces événements ne constituent pas une surprise. La France, pour sa part, a mis depuis longtemps en garde les autorités israéliennes contre la montée des frustrations dans les territoires palestiniens, y compris à Jérusalem. J'ai reçu M. Levy au début du mois de septembre. Tout récemment, le Président de la République française a reçu le Premier Ministre, M. Netanyahu. Dans les deux cas, nous avons insisté sur l'urgence de mesures concrètes permettant d'améliorer la situation vécue au quotidien par les Palestiniens.

L'incident qui a mis le feu aux poudres peut paraître d'une importance secondaire. M. Netanyahu a longuement insisté sur ce point. À la lettre, cet argument est sans doute exact; le percement d'un tunnel est moins grave que nombre des mesures prises qui ont affecté directement la vie des Palestiniens : le bouclage des territoires, l'interdiction faite aux Palestiniens non résidents de se rendre à Jérusalem, la destruction de maisons, l'extension des colonies de peuplement, et ainsi de suite. Mais cette dernière initiative, prise dans un lieu hautement symbolique, a témoigné sinon d'une volonté de provocation délibérée, du moins d'une erreur psychologique grave. Il est évident que les autorités israéliennes ont mésestimé les réactions émotionnelles d'une opinion publique palestinienne très sensible à tout ce qui se passe dans le périmètre de l'esplanade des mosquées.

La France est profondément émue par la montée des violences et par le nombre croissant des victimes. Hier soir, j'étais en contact avec le Président Arafat, qui faisait état de 69 morts et de plus de 1 100 blessés. Les affrontements ont fait l'essentiel de leurs victimes parmi les populations civiles, même si nous devons déplorer des blessés et des morts du côté de l'armée israélienne comme du côté de la police palestinienne, lesquelles, pour la première fois, se sont affrontées.

La France s'inquiète qu'une disposition importante des accords conclus entre l'Autorité palestinienne et le Gouvernement israélien ait été délibérément violée. Le fait que l'armée israélienne ait pénétré dans des parties de la zone A placée sous contrôle palestinien est contraire en effet à la lettre et à l'esprit de l'Accord de Taba.

Il conviendra de faire la pleine lumière, dans toute la mesure possible, comme M. Netanyahu lui-même l'a souhaité, sur ces tragiques événements, sur leur déroulement, sur leurs causes et sur les responsabilités encourues. Qu'ils traduisent au premier chef l'exaspération de la population palestinienne ne fait guère de doute. Selon les autorités israéliennes, la législation actuelle serait le résultat d'une campagne délibérée menée contre Israël avec l'assentiment du Président Arafat. Il nous est difficile de souscrire à cette analyse, même s'il est possible que certains éléments douteux aient cherché à tirer parti d'une situation difficile.

La France souhaite que tout soit fait pour ramener le calme, pour maîtriser la situation et pour éviter que les factions les plus extrémistes n'exploitent la situation. Sur ce point, nous sentons, aussi bien du côté des autorités israéliennes, que du côté du Président Arafat, sang-froid et volonté d'apaisement. Pour sa part, la France s'est efforcée, à l'occasion des nombreux contacts qui sont intervenus, tant au niveau du Président de la République qu'à mon propre niveau, avec M. Netanyahu et le Président Arafat, de contribuer à calmer une situation qui risque, si rien n'est fait dans les heures qui viennent, d'échapper au contrôle des autorités en place.

La France apporte et apportera son concours inlassable et déterminé à la recherche de la paix. Elle soutient les efforts déployés, pour résoudre cette crise, d'où qu'ils viennent.

Depuis plusieurs mois, certains paraissent imaginer qu'une autre paix serait possible, fondée sur d'autres principes et qui serait plus conforme à leurs propres intérêts. Je dis ici solennellement que seule la mise en oeuvre complète des Accords de Madrid, d'Oslo et de Taba est susceptible de conduire à la paix. Seuls les principes fondamentaux établis par ces accords — c'est-à-dire l'échange de la terre contre la paix et le droit des Palestiniens à l'autodétermination — peuvent apporter aux négociations une base acceptable et une perspective favorable.

C'est cela ou la violence, c'est le respect des principes ou l'affrontement, ce sont les accords ou la guerre. La France estime que l'initiative égyptienne qui a conduit à cette réunion vient à son heure et peut contribuer à faire revenir le calme dans les esprits. Les délibérations du Conseil de sécurité renforceront l'avènement de la paix, dès lors que le Conseil confirmera la nécessité de revenir au processus de paix sur les bases que j'ai rappelées.

Deux mesures d'urgence nous paraissent s'imposer. D'une part, il convient que les autorités israéliennes remettent le tunnel sous la Ville sainte dans son état initial. Selon certaines informations, la municipalité de Jérusalem aurait décidé de fermer provisoirement le tunnel. Cette décision positive doit être confirmée et avoir un caractère permanent. D'autre part, les troupes israéliennes qui ont pénétré dans les parties de la zone A doivent se retirer dans les meilleurs délais.

Nos délibérations devraient également clairement appeler les parties à reprendre les négociations sur le processus de paix, sur la base des principes acquis et mettre en oeuvre sans tarder les accords déjà conclus. À cet égard, l'évacuation d'Hébron et l'assouplissement du bouclage des territoires constituent des mesures nécessaires et urgentes.

Il s'agit moins de condamner que d'éviter que des incidents semblables ne se reproduisent. À cet égard, nous ne pouvons qu'approuver l'idée d'une rencontre immédiate entre M. Netanyahu et le Président Arafat, afin de reprendre au plus haut niveau les négociations, qui permettront une application complète des accords signés et un accord sur le statut final des territoires palestiniens, afin de construire une paix juste et durable.

Le Président : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la France des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie. Je lui donne la parole.

M. Primakov (Fédération de Russie) (*interprétation du russe*) : La Russie est profondément préoccupée par les événements sanglants survenus à Jérusalem, à Ramallah, à Naplouse et à Gaza. Nous n'avions pas été témoins d'une situation aussi dangereuse depuis 1982. Il y a quelque chose que nous devons comprendre : il semble que ce soit le résultat direct, non seulement d'actes insensés ayant pour cible la question délicate des convictions religieuses mais également du fait qu'au cours des quatre derniers mois le processus de paix au Moyen-Orient a pratiquement été interrompu et qu'Israël a même commencé à refuser d'appliquer les accords qu'il avait conclus. Cela a eu lieu après l'arrivée au pouvoir d'un nouveau dirigeant dans ce pays.

Les quatre derniers mois ont effectivement été le prélude à l'ouverture, par les autorités israéliennes, d'un tunnel directement adjacent à l'un des Lieux saints les plus vénérés du monde islamique, la mosquée Al-Aqsa. Étant donné la gravité de la situation, la Russie a appuyé la demande du Groupe arabe de convoquer d'urgence une réunion officielle du Conseil de sécurité sur cette question. Nous croyons que cette réunion sera un pas important dans la recherche d'une solution permettant de sortir de l'impasse.

La Russie demande instamment à toutes les parties intéressées de faire preuve du maximum de retenue et d'éviter toute action qui pourrait entraîner une nouvelle détérioration de la situation. Nous sommes convaincus que le cercle vicieux de l'affrontement ne peut être brisé que par des moyens politiques. Nous sommes également convaincus que la situation exige maintenant non seulement des contacts étroits entre les parties si l'on veut briser rapidement le cercle de la violence mais également la reprise urgente des pourparlers sur un règlement global de la crise au Moyen-Orient. La Russie est l'un des parrains du processus de paix et ne peut accepter une situation dans laquelle les premiers fruits laborieusement récoltés des négociations de paix sont sacrifiés à des considérations tactiques et des manoeuvres de politique intérieure. Il faut que le processus de paix reprenne, non pas en faisant table rase du passé mais sur la base de l'application des accords déjà conclus. Seuls ces accords, — pas seulement les accords écrits, je dois le souligner, mais également les accords conclus dans le cadre du processus de Madrid — peuvent, nous en sommes profondément convaincus, mettre fin à la dangereuse escalade de la violence. La voie à suivre consiste à réaliser des progrès immédiats dans toutes les négociations sur la base du principe de «la terre contre la paix» et des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 425 (1978) du Conseil de sécurité sur le Liban.

La Russie a mis en garde contre le fait que plus l'instabilité persistera dans le processus de paix plus grand sera le risque d'un retour à l'affrontement. Les événements tragiques de ces derniers jours montrent clairement ce à quoi cela peut mener. La Russie a déjà pris des mesures et pris des contacts visant à normaliser la situation et à encourager le dialogue et la coopération entre le Gouvernement israélien et l'Autorité nationale palestinienne. Ce qui importe le plus à présent c'est d'empêcher une nouvelle escalade du différend des deux côtés. Cela va dans le sens des intérêts des Palestiniens et des Israéliens et des aspirations de l'ensemble de la communauté internationale.

Ce n'est pas un hasard si de nombreux pays sont représentés aujourd'hui au Conseil de sécurité par leur Ministre des affaires étrangères. Cela reflète non seulement notre inquiétude au sujet des événements qui se produisent au Moyen-Orient, mais cela nous permettra également d'agir plus efficacement pour normaliser la situation. Cependant, pour y parvenir nous devons adopter aujourd'hui une résolution qui soit acceptable pour tous les membres du Conseil de sécurité. Cela doit être fait aujourd'hui. Sinon, il est à craindre que ceux qui sont responsables de l'effusion de sang reçoivent le mauvais signal.

Le Président : Avant de donner la parole à l'orateur suivant je voudrais saluer la présence, à la table du Conseil, du Ministre des affaires étrangères du Honduras, S. E. M. Delmer Urbizo Panting.

(*Le Président poursuit en anglais-interprétation*)

L'orateur suivant est le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, M. Ali Alatas. Je lui donne la parole.

M. Alatas (Indonésie) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, j'aimerais commencer par vous féliciter, en mon nom et au nom de ma délégation, de votre accession à la présidence au moment où le Conseil examine une question particulièrement importante pour nous tous. Vos talents de diplomate bien connus nous donnent l'assurance que nos délibérations seront couronnées de succès.

Je souhaite également féliciter chaleureusement votre prédécesseur, l'Ambassadeur Tono Eitel, de l'Allemagne, pour la façon exemplaire dont il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

La présente réunion a été convoquée pour examiner une situation extrêmement grave, voire explosive, qui sévit dans les territoires occupés et menace de plonger le Moyen-Orient dans la violence et les effusions de sang que nous ne connaissons que trop et qui, espérions-nous, faisaient partie du passé. Depuis quelque temps, l'Indonésie assiste avec une préoccupation grandissante à la détérioration progressive de la situation qui règne dans les territoires occupés. Les inquiétantes manifestations de cette dégradation — la confiscation par Israël de terres arabes et l'implantation de nouvelles colonies de peuplement; son maintien du bouclage des territoires palestiniens; son refus de retirer ses forces d'Hébron; ses tentatives de modifier les conditions géographiques et démographiques; et la non-application par Israël des dispositions de la Déclaration de principes de 1993 et des accords qui ont suivi — ont de nouveau transformé la région en un foyer de tension aux conséquences graves. Il s'agit clairement d'une manifestation de mauvaise foi de la part d'Israël et d'un manque flagrant d'attachement de sa part au processus de paix. Israël compromet gravement le processus de paix en prenant des mesures qui sont contraires à la lettre comme à l'esprit de ce dernier. Qui plus est, il n'a rien ménagé pour éviter la reprise des négociations basées sur les accords intérimaires et le principe de la terre contre la paix.

On ne saurait nier que l'événement le plus dangereux qui a précipité le cycle actuel de la violence a été l'acte de provocation d'Israël qui a ouvert une nouvelle entrée dans le tunnel situé sous le mur ouest de la mosquée Al-Aqsa, provoquant de nouveaux affrontements qui ont fait de nombreux morts et blessés parmi la population civile. Ce nouveau regain de violence nous rappelle l'époque de l'Intifada et traduit la frustration et la colère profonde que suscitent parmi les Palestiniens les obstructions au processus de paix du Gouvernement israélien. Ma délégation condamne vigoureusement le recours aveugle à la force à Jérusalem, Ramallah, Naplouse et Gaza contre la population palestinienne. La situation est encore aggravée par les affrontements sans précédent et directs entre l'armée israélienne et les forces de police palestiniennes.

L'action unilatérale du Gouvernement israélien de changer les faits sur le terrain en ce qui concerne le statut de Jérusalem est l'expression d'un profond mépris pour le calendrier établi par la Déclaration de principes de 1993, qui prévoit l'examen de cette question critique lors de la phase finale des négociations, en mai 1997. Il est donc impératif que le Conseil de sécurité demande sans ambiguïté à Israël de fermer le tunnel et de le rendre dans l'état où il se trouvait avant la crise. Nous demandons en outre la cessation de tous les actes qui affectent la sûreté et le bien-être du peuple palestinien.

Les événements traumatiques qui ont lieu actuellement doivent être examinés de toute urgence par les deux parties.

Nous demandons instamment au Gouvernement israélien de reprendre les négociations avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) pour résoudre la crise actuelle, conformément aux dispositions de la Déclaration de principes et des accords qui ont suivi. Il faut relancer des négociations en toute bonne foi pour parvenir à un règlement juste et global. On ne résoudra pas le problème fondamental du conflit arabo-israélien en revenant sur des engagements pris antérieurement et en ignorant les questions en jeu, et en particulier les droits inaliénables des Palestiniens.

Le processus de paix doit aller de l'avant et devenir irréversible. À cette fin, le Gouvernement israélien doit honorer les obligations qui lui incombent au titre des accords pertinents. Instaurer la paix est une tâche difficile, mais elle doit être recherchée sans relâche pour éviter toute effusion de sang.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie des aimables paroles qu'il a adressées à moi-même et à mon prédécesseur.

(*Le Président poursuit en français*)

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le Ministre des affaires étrangères du Chili, S. E. M. José Miguel Insulza, à qui je donne la parole.

M. Insulza (Chili) (*interprétation de l'espagnol*) : Je souhaite commencer mon intervention en réitérant ce que j'ai dit hier à l'Assemblée générale. Nous exprimons notre profonde préoccupation face à la crise très grave que connaît le processus de paix au Moyen-Orient, processus que nous avons appuyé d'emblée à Madrid et à Oslo.

Rares sont les accords internationaux qui ont suscité à la fois tant d'espoir et de soulagement au sein de la communauté internationale. Le processus de paix a été perçu dès le début comme une entreprise allant au-delà des parties au conflit et a prouvé que même les problèmes les plus complexes et les plus difficiles au plan international pouvaient être résolus grâce au courage politique, qui permet à d'anciens ennemis de devenir progressivement partenaires dans une nouvelle réalité, de sécurité et de respect pour tous au Moyen-Orient. Nous ne devons pas renoncer à l'espoir que cela demeure possible. Malheureusement, le processus de paix a récemment rencontré de nombreux obstacles, et des frustrations se sont accumulées jusqu'au point de provoquer les événements survenus à Jérusalem, raison de notre réunion d'aujourd'hui.

Jérusalem est une ville sainte pour diverses cultures et religions. Nous savons tous qu'il faut y préserver un équilibre délicat. C'est un lieu où règne une situation très délicate où l'Histoire nous a montrés que toute action entraîne une réaction et où les facteurs subjectifs prévalent grandement sur toute analyse objective. L'accumulation des tensions était si grande qu'il a suffi d'une étincelle pour déclencher un incendie dont nous sommes hélas témoins. En quelques jours, de nombreuses personnes ont perdu la vie, tant parmi les Palestiniens que les Israéliens, et des centaines ont été blessées.

Il est indispensable que le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne réduisent les tensions provoquées par cette nouvelle tragédie. C'est pourquoi nous demandons instamment aux deux parties de faire tout leur possible pour apaiser la situation et pour reprendre le dialogue, dans le cadre du respect des accords conclus et des convictions des populations intéressées.

Il ne faut pas gâcher une situation prometteuse, il y a encore quelques mois, et la laisser devenir une simple parenthèse. Il y a eu des hommes et des femmes déterminés, des hommes d'État qui ont été au-delà des limites du présent et qui ont réussi à surmonter ce qui empêchait les Palestiniens et les Israéliens de commencer le processus de paix. Nous ne devons donc pas permettre le succès de petits groupes minoritaires qui prêchent l'extrémisme, qui sont opposés à la paix et qui approuvent la culture de la mort : un pas en arrière dans le processus de paix au Moyen-Orient ne ferait que les favoriser. La communauté internationale doit coopérer pour que le langage de la violence et de l'intolérance ne supplante pas le langage de la raison et de l'entente dans la région du Moyen-Orient qui a tant souffert.

Le Chili est un pays très éloigné de cette région, mais sur son territoire coexistent dans la paix et l'harmonie de nombreux Chiliens d'origines palestinienne et juive. Nous avons la population d'origines palestinienne la plus nombreuse d'Amérique latine, et nous souffrons de la voir affectée par la grave situation que connaît son peuple. Le Chili entretient de bonnes relations avec Israël et avec les pays arabes et souhaite grandement voir le processus de paix au Moyen-Orient se poursuivre. À cet effet, nous sommes prêts à contribuer dans toute la mesure de nos moyens.

Le Chili partage quelques-unes des propositions qui ont été formulées dans le contexte de cette crise et à cette séance du Conseil de sécurité. Il est évidemment nécessaire de fermer le tunnel qui a motivé la controverse mais il est

surtout nécessaire de reprendre le processus de mise en oeuvre des accords de paix et les résolutions de ce Conseil sur le Moyen-Orient.

Le Président : L'orateur suivant est le Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, S. E. M. Klaus Kinkel. Je lui donne la parole.

M. Kinkel (Allemagne) (*parle en allemand; interprétation à partir de l'interprétation anglaise fournie par la délégation)* : Monsieur le Président, je voudrais d'emblée vous féliciter de la manière dont vous dirigez les travaux du Conseil de sécurité en ce mois très difficile.

Les événements dramatiques survenus récemment dans les territoires palestiniens et à Jérusalem sont pour nous un motif de grave préoccupation. Je voudrais, au nom de mon Gouvernement, exprimer nos condoléances aux victimes et aux familles des victimes des deux parties. Le Gouvernement fédéral mettra immédiatement à leur disposition une assistance financière pour l'assistance et les soins médicaux aux victimes.

Les récents incidents ont bouleversé la région et ont compromis le processus de paix et d'autonomie qui est si vital pour la région. Il n'y a pas d'autre issue, le processus doit continuer. Ceux qui dans les deux camps occupent une position de responsabilité doivent maintenant garder leur sang-froid. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre immédiatement fin à la violence et à l'effusion de sang; il ne doit plus y avoir de victimes, plus personne ne doit être tué ni blessé.

À la suite des autres événements encourageants survenus ces dernières années, et à présent que la fin du conflit Est-Ouest a mis un terme à tant de situations douloureuses, l'évolution de la situation dans les territoires palestiniens et au Moyen-Orient est devenue très prometteuse. Il ne doit pas y avoir de retour à la violence et à la terreur. Je crois qu'en ce jour, en une pareille occasion, il faut dire aussi tout à fait clairement que ce qui a déjà été réalisé dans le processus de paix au Moyen-Orient a créé une situation qui a permis aux deux parties de recevoir le prix Nobel de la paix. Je crois que cela doit être dit.

Un retour à la table de négociation est maintenant indispensable. J'estime que nous devons lancer un appel aux deux parties afin qu'elles essayent de négocier de manière constructive, en restant tournées vers les objectifs à la réalisation desquels elles oeuvrent. Ce qu'il faut maintenant c'est une rencontre entre le Premier Ministre Netanyahu et le Président Arafat. Ceci est bien sûr de la plus haute importance. Hier, j'ai essayé d'apporter une contribution à cette fin grâce à de nombreuses conversations téléphoniques, comme l'a fait le Chancelier fédéral Helmut Kohl, et je me félicite vivement de l'initiative prise par le Président égyptien d'inviter les parties au Caire.

Bien sûr, les armes doivent se taire mais ce qu'il nous faut surtout c'est une désescalade de la situation. Un autre facteur qui me paraît très important est que la confiance qui a été perdue doit être rétablie, et cela s'applique aux deux parties. Je pense donc que non seulement la réunion doit avoir lieu mais qu'elle doit déboucher sur des résultats concrets.

Troisièmement, je voudrais lancer aux parties un appel à appliquer les accords déjà conclus, à s'en tenir à leur esprit et à leur lettre car je crois que ce n'est qu'ainsi que nous pourrons apaiser la situation.

La question d'Hébron devra être réglée et bien sûr — et ici je me réfère à la déclaration que j'ai faite au début de la semaine à l'Assemblée générale — il faut trouver une solution au bouclage des territoires palestiniens, parce que la population doit avoir le sentiment que l'accord de paix est viable, que c'est quelque chose qui lui profite aussi. Les deux parties doivent contribuer à éviter une escalade de la situation. Et bien sûr chaque partie doit respecter les convictions religieuses de l'autre, ainsi que les Lieux saints. Ici, je me félicite sincèrement d'entendre que le tunnel va être fermé.

Nous les Européens, nous nous sentons investis d'une responsabilité particulière et, par conséquent, le Premier Ministre Major, le Président Chirac et le Chancelier fédéral Kohl ont lancé un appel urgent aujourd'hui au Premier Ministre Netanyahu et au Président Arafat. Ils leur ont dit «il va falloir que vous vous réunissiez à la même table, vous devez regagner la confiance l'un de l'autre. Le processus de paix doit continuer.»

Je voudrais lancer un appel à toutes les parties intéressées : de grâce, que la raison revienne. Le monde entier a les yeux tournés vers cette région et est plein d'espoir tout en craignant que le processus de paix ne prenne fin ou ne soit compromis. Nous avons le sentiment qu'un nouvel effort doit être entrepris maintenant. Nous ne devons pas laisser le processus de paix sombrer avec les victimes. Cela serait terrible mais nous avons encore le temps.

Le Président : Je remercie le Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le Ministre des affaires étrangères de la Pologne, S. E. M. Dariusz Rosati. Je lui donne la parole.

M. Rosati (Pologne) (*interprétation de l'anglais)* : Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Au moment où s'achève ce mois turbulent, je voudrais vous remercier des efforts que vous avez faits pour assurer l'efficacité des travaux du Conseil.

La délégation polonaise est profondément préoccupée par l'escalade des tensions en Palestine. L'explosion de violence et la poursuite de la confrontation ouverte pourraient remettre en cause les résultats des efforts de paix déjà obtenus, déstabiliser la situation dans l'ensemble de la région et compromettre la poursuite du processus de paix au Moyen-Orient.

Notre préoccupation est encore renforcée par une aggravation graduelle visible de la crise qui semble empirer et prendre une tournure plus dangereuse.

Nous regrettons profondément les pertes de vies humaines et les souffrances causées par les événements tragiques survenus récemment à Jérusalem, Ramallah, Bethléem et ailleurs.

Les incidents qui ont eu lieu en Palestine ont une signification particulièrement grave car il s'agit d'un échange de coups de feu entre les forces de sécurité israéliennes et la police de la nouvelle Autorité palestinienne — premier incident de ce type depuis le début du processus de paix.

Il est donc important que les parties au conflit prennent des mesures décisives et immédiates pour désamorcer la situation actuelle. Une étape importante dans ce sens pourrait être le rétablissement du statu quo dans la vieille ville de Jérusalem. Il est tout aussi important que les parties au conflit s'abstiennent de prendre des mesures qui pourraient entraîner une nouvelle escalade des tensions.

Nous invitons le Gouvernement israélien et les autorités palestiniennes à respecter et à appliquer les accords conclus et à éviter de créer des problèmes qui entraveraient à coup sûr le dialogue constructif entre eux. Pour nous, c'est la seule manière d'arriver à une paix durable au Moyen-Orient.

Nous louons les efforts diplomatiques faits par d'autres États, et notamment par les membres du Conseil de sécurité, pour encourager les deux parties en cause à s'abstenir de tous nouveaux actes de violence et à se retrouver autour de la table de négociations pour tenter d'arriver à un règlement pacifique de leurs divergences. Nous espérons sincèrement que les parties au conflit répondront positivement à ces efforts.

En tant que pays qui a toujours appuyé le processus de paix au Moyen-Orient lancé à Madrid et à Oslo, la Pologne estime que ce processus est un facteur important de stabilité et de sécurité internationales.

Nous sommes profondément convaincus que la question de Palestine peut être résolue par des moyens pacifiques, en instaurant la confiance et grâce à la coopération des deux parties.

Le Président : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la Pologne des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le Ministre des relations extérieures du Honduras, S. E. M. Delmer Urbizo Panting, à qui je donne la parole.

M. Urbizo Panting (Honduras) (*interprétation de l'espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter sincèrement de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et de la façon dont vous dirigez les débats de cette très importante séance.

Le Honduras a toujours été pour la réalisation d'une paix juste et durable qui garantisse la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient. Nous avons toujours affirmé que le plein respect des accords conclus entre le peuple palestinien et le Gouvernement israélien était un élément essentiel du processus de paix.

C'est pour cette raison que nous suivons avec une préoccupation justifiée la grave situation engendrée par les mesures prises par Israël à la mosquée Al-Aqsa, en territoire palestinien occupé de Jérusalem-Est, et par les attaques dirigées contre des civils palestiniens protestant contre ces mesures, lesquelles attaques ont malheureusement fait des dizaines de morts et de blessés. Ma délégation regrette profondément les affrontements qui se sont produits cette

semaine à Jérusalem, Bethléem, Al Birah, Hébron et Naplouse, car ils mettent en péril le processus de paix au Moyen-Orient.

Le Honduras, qui déplore les attaques contre des civils palestiniens, estime également que les mesures israéliennes qui tendent à modifier le statut juridique et la composition démographique de Jérusalem sont nulles et non avenues et contraires à la quatrième Convention de Genève de 1949, aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux accords conclus par l'Organisation de libération de la Palestine et le Gouvernement israélien. On ne saurait ignorer les conséquences néfastes que la persistance de cette situation dangereuse aurait pour la population palestinienne et pour les perspectives de paix. C'est pourquoi nous estimons que les mesures prises par Israël — lesquelles affectent les droits du peuple palestinien dans le territoire occupé de Jérusalem-Est — doivent prendre fin immédiatement. Il convient de respecter le caractère particulier que la ville de Jérusalem présente pour le peuple palestinien.

C'est pourquoi ma délégation en appelle aux deux parties pour que, dans l'esprit du processus de paix et des accords qu'elles ont conclus, il soit mis fin à cette situation dangereuse et que la paix puisse être rétablie dans la région. Il est indispensable que le Conseil contribue à une solution rapide à ce conflit et prenne les mesures nécessaires pour éviter qu'il ne s'étende.

Le Président : Je remercie le Ministre des relations extérieures du Honduras des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Il reste encore beaucoup d'orateurs. Toutefois, en raison de l'heure tardive, je propose, avec l'assentiment du Conseil, de suspendre la séance.